

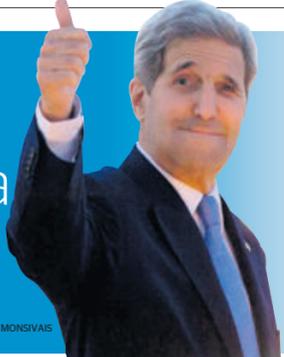
Fabienne Despot et l'UDC Vaud: une victoire à la Pyrrhus
Page 4



Des seniors victimes d'une arnaque au... matelas
Page 13



Kerry hisse le drapeau américain à La Havane
Page 7



Tribune de Genève

Week-end Avec GuideTV

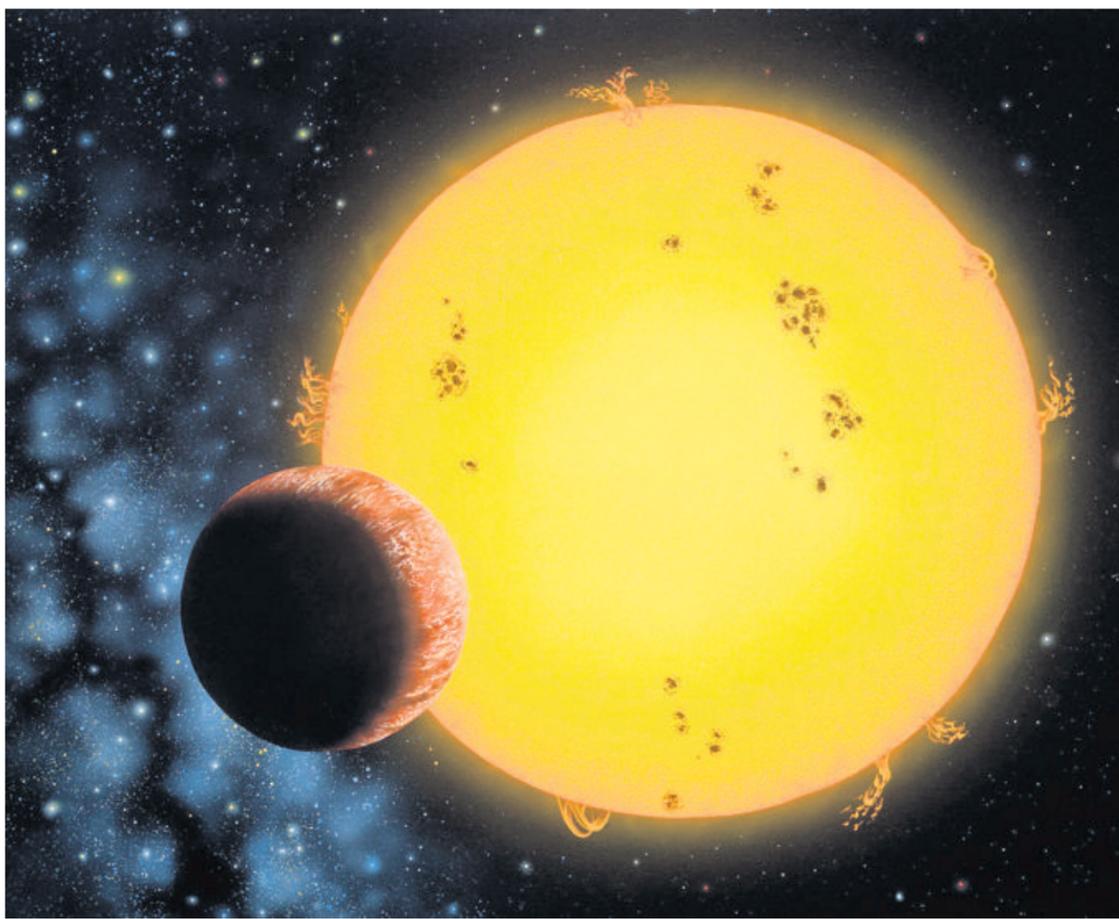


Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch | LENA — LEADING EUROPEAN — NEWSPAPER ALLIANCE

Choisissez un nom pour une planète lointaine

Le grand public est invité à voter pour «baptiser» des exoplanètes. Ce concours divise les astronomes

Voilà vingt ans, les astrophysiciens genevois Michel Mayor et Didier Queloz découvraient la première exoplanète, nommée 51 Pegasi b. Depuis, on en découvre en moyenne une centaine par année. Pour le commun des mortels, ces planètes en dehors du Système solaire portent des patronymes plutôt barbares: CoRoT-7 b, Gliese 1214 b ou encore HD 85512. La donne est en passe de changer. L'Union astronomique internationale a lancé un concours pour «baptiser» les exoplanètes. Dans un premier temps, ce sont les clubs d'astronomie qui ont été invités à donner des appellations à vingt systèmes planétaires. Désormais, c'est au grand public de voter. Depuis, le 11 août, les internautes peuvent se prononcer sur le site nameexoworlds.iau.org. Si cette initiative enthousiasme les astronomes amateurs, nombre de scientifiques y sont opposés. C'est le cas de Stéphane Udry, directeur de l'Observatoire de Genève, qui y voit une opération de communication préjudiciable à la classification pratique actuelle reliant chaque exoplanète à son étoile. **Page 3**



La première exoplanète s'appelle 51 Pegasi b. Le Genevois Michel Mayor, qui l'a découverte, la nommerait bien *Epicurus*. LYNETTE R. COOK

L'éditorial

Prière d'accélérer les renvois



Patrick Chuard
Correspondant à Berne

Genève a intérêt à accélérer les renvois des demandeurs d'asile déboutés. Tel est l'avertissement lancé par les Chambres fédérales, qui ne veulent plus tolérer une gestion des réfugiés à géométrie variable. Même si les statistiques font défaut, on sait que le message s'adresse à l'arc lémanique: les cantons de Genève et Vaud ont des taux d'expulsion notoirement plus bas que les autres. La majorité du parlement a l'intention de mettre au pas les réfractaires: l'article 89b de la future loi sur l'asile prévoit que Berne puisse tailler dans les subventions aux cantons en guise de rétorsion. Une manne annuelle de 41 millions pour Genève. Décriée par la gauche comme une surenchère absurde à deux mois des élections fédérales, cette proposition ne vient pas de l'UDC. Elle émane du Parti démocrate-chrétien (PDC), qui en rajoute sur le thème de l'asile depuis quelques semaines. Au début du mois, le PDC proposait de supprimer toutes les prestations en cash aux requérants. Tandis qu'un ministre lucernois du même parti a suggéré de refuser le droit d'asile aux Erythréens. Les ténors du parti centriste se défendent de raccrocher leur wagon aux blochétiens et affirment vouloir simplement maintenir «la crédibilité» de notre système d'asile.

La majorité politique tentait hier de minimiser la portée de l'article 89b, rappelant que ce n'est qu'un moyen de pression potentiel offert à la Confédération. Mais on notera que l'UDC veut en faire un mécanisme automatique. Hypothèse: si un deuxième UDC accédait au Conseil fédéral en décembre - au hasard le *hardliner* grison Heinz Brand, que beaucoup présentent comme favori - et qu'il reprenait le dossier de l'asile, la menace se préciserait pour les cantons. En tous les cas, la question du retour des migrants dans leurs pays d'origine va forcément gagner en ampleur ces prochaines années. L'avertissement du jour n'est pas à prendre à la légère. **Page 5**



Royaume-Uni Le phénomène Jeremy Corbyn

Les pontes du Parti travailliste, acquis au libéralisme, paniquent: le député Jeremy Corbyn, de l'aile gauche du Labour, est donné vainqueur du vote des sympathisants destiné à désigner le nouveau leader du parti. **Page 6**

Chemin de Compostelle Genève regorgeait de lieux d'accueil

Mus par la foi ou d'autres raisons, nombreux sont les pèlerins à cheminer jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. Voilà des siècles que certains passent par Genève pour se rendre en Galice, comme en témoigne un guide datant du XV^e siècle. **Pages 18 et 19**

L'actu avec vous

- Internet** L'info genevoise sur www.geneve.tdg.ch
- Mobile** Les alertes de votre choix sur www.mobile.tdg.ch

Genève interdit aux femmes de se baigner les seins nus

Le règlement, c'est le règlement. Certaines femmes, adeptes de la baignade les seins dénudés, en ont fait l'expérience cet été en ville de Genève. En sortant de l'eau, sur les bords du Rhône notamment, elles ont été approchées par des agents de police leur signalant qu'il est interdit de nager les seins nus à Genève. L'interdiction date du... 13 avril 1929. Le Conseil d'Etat de l'époque a adopté un règlement sur les bains publics jamais abrogé, qui exige une tenue appropriée à chaque sexe pour se baigner dans le lac, le Rhône, les rivières, les bains publics et tout autre lieu «non fermé de tous côtés». Par contre, les seins nus sont autorisés hors de l'eau. Comprenez qui pourra... **Page 11**

